



EXCELLER
ENSEMBLE

Politique de soutien financier externe

Aluminerie Alouette, plus grand employeur privé de sa communauté d'accueil, joue un rôle prépondérant au sein de sa collectivité, et ce, depuis ses débuts en 1992. Solidement implantée dans son milieu et agissant en étroite collaboration avec les communautés allochtone et autochtone, jamais l'entreprise n'a cessé de soutenir quantités de petites et grandes causes de toutes sortes, au bénéfice des Nord-Côtières, Nord-Côtiers et des Innus.

La responsabilité sociale étant l'un des piliers essentiels de sa gestion, Aluminerie Alouette est reconnue comme citoyen corporatif responsable et engagé et articule ses actions en concordance avec sa vision ESG. Les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance font partie intégrante de la stratégie de soutien financier externe de l'organisation, visant à faire une réelle différence auprès des populations avoisinantes. En participant à de nombreux projets structurants dans des axes d'interventions variés et complémentaires tels l'environnement, l'éducation et le soutien communautaire, l'entreprise contribue au développement durable de sa région et par le fait même de tout le Québec. L'aluminerie investit ainsi plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement dans sa collectivité.

En appuyant des initiatives porteuses, Aluminerie Alouette favorise l'essor et la compétitivité de toute la Côte-Nord. Elle contribue à l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre locale, tant pour ses opérations, ses partenaires d'affaires, que pour les différents services de la région. Dans une perspective de développement durable et considérant l'éloignement des grands centres urbains, il est essentiel que tous bénéficient de ressources, d'activités, d'infrastructures et d'organismes locaux répondant à leurs besoins spécifiques. Ainsi, l'aluminerie septilienne travaille en partenariat avec les différents acteurs du milieu socioéconomique afin de maximiser la cohésion sociale et réduire les inégalités, tout en assurant la compétitivité et la pérennité de son entreprise.

Ces engagements se traduisent également par l'implication de centaines d'employés auprès d'organismes variés.

Objectifs

Le programme de soutien financier d'Aluminerie Alouette est déployé en cohésion avec la vision et la stratégie ESG et la politique de responsabilité sociale de l'entreprise.

Plus spécifiquement, il vise notamment à :

- Contribuer à la pérennité d'un milieu de vie sain et dynamique
- Favoriser un développement harmonieux et respectueux des communautés
- Soutenir différents projets et initiatives en ce sens
- Favoriser l'intégration de grands principes sociaux tels l'équité, la diversité et l'inclusion

- Soutenir les employés dans leur implication communautaire
- Assurer une présence active dans le milieu

Cette politique vise à définir le cadre régissant le programme de soutien financier externe d'Aluminerie Alouette.

Étendue

Cette politique s'adresse aux organismes sans but lucratif, aux institutions, aux corporations et aux associations reconnues. Une priorité d'attribution est accordée aux demandes en provenance des communautés de Port-Cartier, Sept-Îles, Uashat mak Mani-utenam et des environs.

Responsabilité

Le service des Communications d'Aluminerie Alouette est responsable de l'administration du programme de soutien financier externe.

Critères et dispositions

Les octrois sont attribués en fonction des orientations stratégiques de l'entreprise et des sommes disponibles. Des dispositions spécifiques s'appliquent et sont définies comme suit :

- Les fonds versés doivent être utilisés dans l'année pour laquelle ils sont attribués, à moins d'avis contraire ou d'entente explicite
- Aluminerie Alouette se réserve le droit de refuser toute demande, et ce, sans égard à la présente politique
- Le receveur devra fournir un rapport d'activités, incluant un bilan financier et une preuve de la visibilité associée, lorsque disponible
- L'organisme, événement ou activité ne doivent, en aucun temps, porter préjudice à Aluminerie Alouette, ses activités, ses actionnaires et ses employés

Sphères d'activités

Les demandes touchant les sphères d'activités suivantes seront évaluées, advenant que celles-ci respectent les dispositions de la présente politique de même que les autres politiques d'Aluminerie Alouette :

- Culture : Appuyer différentes initiatives visant notamment la promotion et la reconnaissance du patrimoine culturel, dont celui de la communauté innue de même que le travail d'artistes et d'artisans locaux qui contribuent au maintien d'un milieu de vie dynamique.
- Développement durable : Soutenir des programmes visant notamment la sensibilisation, l'éducation, la recherche et la mise en place d'initiatives d'améliorations concrètes au bénéfice de la collectivité.

- **Éducation** : Soutenir la réussite scolaire de même que les programmes éducatifs innovants afin de contribuer à une éducation accessible et équitable de même qu'au développement et à la rétention de la main-d'œuvre dans la région.
- **Santé** : Soutenir des campagnes ou organismes aux retombées positives pour la santé en général et contribuer à la disponibilité de services de santé ou d'accompagnement requis par la population nord-côtière.
- **Soutien communautaire** : Soutenir l'écosystème régional d'entraide et contribuer au maintien d'un tissu social fort et répondant aux besoins spécifiques des citoyens de la région.
- **Sports et loisirs** : Encourager l'acquisition de saines habitudes de vie par la pratique de sports amateurs et soutenir la cohésion du milieu en favorisant les occasions de rencontres et de partage lors de la pratique de diverses activités.

Exclusions

Les organismes, événements ou activités se retrouvant dans une des catégories suivantes ne sont pas éligibles au programme de soutien financier externe d'Aluminerie Alouette. À cet effet, les demandes qui y sont liées ne seront pas considérées :

- Bals, albums et voyages de finissants
- Équipes sportives*
- Organisme, événement ou activité ne concernant qu'un seul individu (bénéfice personnel)
- Organisme, événement ou activité lié à un parti politique, un groupe de pression ou de nature controversée
- Organisme, événement ou activité à caractère religieux
- Organisme, événement ou activité se déroulant à l'extérieur du Québec
- Organisme, événement ou activité lié à la restauration de bâtiments historiques
- Organisme, équipe ou activité sportive de calibre professionnel
- Voyages humanitaires, scolaires ou culturel

Les demandes d'un établissement scolaire unique concernant notamment les services standards (ex. : aires de jeux, mise à niveau d'équipements, réfection de bâtiments, etc.) doivent être appuyées par son centre de service scolaire, afin d'assurer une équité entre les différents établissements et un développement intégré.

**Sauf exception, le soutien aux associations sportives est privilégié.*

Visibilité associée

Le plan de visibilité associé à l'organisme, événement ou activité doit être annexé à la demande officielle. Lorsque l'utilisation de l'image corporative d'Aluminerie Alouette est requise, une épreuve doit obligatoirement être fournie pour d'approbation avant impression et diffusion. Lors

d'un événement ou activité, la signature visuelle d'Aluminerie Alouette doit être visible selon une position et une taille qui reflètent l'importance de la contribution accordée.

Les demandes relatives au matériel promotionnel ou à la présence de représentants officiels d'Aluminerie Alouette doivent être acheminées au service des Communications au minimum une semaine avant la tenue de l'événement ou activité.

Procédure

Toute demande doit être acheminée au service des Communications par l'entremise du site Web d'Aluminerie Alouette, en remplissant le formulaire prévu à cette fin.

Aluminerie Alouette effectue la gestion des demandes en continu, tout au long de l'année.

Dès réception de la demande en ligne, un accusé de réception sera automatiquement acheminé au demandeur. Aluminerie Alouette contactera ce dernier si des précisions aux fins d'analyses sont nécessaires.

Toutes les demandes éligibles selon la présente politique seront étudiées selon un processus d'approbation assurant une saine gouvernance. En fonction de l'ampleur financière de la demande, les niveaux d'approbation suivants s'appliquent :

Niveau 1 | Jusqu'à 5000 \$ - Comité d'analyse du service des Communications

Niveau 2 | > 5000 \$ à 10 000 \$ - Comité d'analyse du service des Communications et vice-présidence Ressources humaines et affaires corporatives

Niveau 3 | > 10 000 \$ - Comité d'analyse du service des Communications, vice-présidence Ressources humaines et affaires corporatives, présidence et chef de la direction

Les demandes d'exception ne s'inscrivant pas dans le cadre budgétaire régulier feront l'objet d'une présentation et de recommandations auprès des actionnaires d'Aluminerie Alouette, le cas échéant.

Dans tous les cas, une réponse sera transmise au demandeur dans un délai raisonnable. Celle-ci inclura, lorsqu'applicable, les modalités de versement financier.

Contact

Pour toutes questions relatives à la présente politique, veuillez contacter le service des Communications d'Aluminerie Alouette aux coordonnées suivantes par courriel au communications@alouette.qc.ca ou par téléphone au 418 964-7340.

Aluminerie Alouette se réserve le droit de modifier en tout temps, et ce, sans préavis la présente politique de soutien financier externe.

Document de référence

1. [Vision ESG](#)
2. [Politique de responsabilité sociale](#)